

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P1. Carte prévisionnelle de la situation en Franche-Comté pour l'année 2026

P2. Analyse de risque prévisionnelle de la dynamique des populations de campagnols

P4. Secteurs supposés en phase de potentiel déclin ou encore en pullulation : Maîche et Le Russey

P5. Secteur supposé en phase de déclin : Pierrefontaine-Les-Varans

P6. Secteur supposé en phase de croissance forte (voire pullulation ?) : Levier

P7. Secteurs supposés en phase de croissance faible : Nozeroy, Frasne, Montbenoît, Les Premiers Sapins et Saint-Hippolyte

P9. Secteurs supposés en basse densité : Valdahon, Frasne, Mouthe, Labergement-Sainte-Marie, Morteau, Montlebon et Vers-en-Montagne

P11. Modification des règles d'utilisation d'ARVALIN PHOS

P12. *Sporobolus indicus*, une nouvelle plante invasive des corridors et risque de dévalorisation des prairies

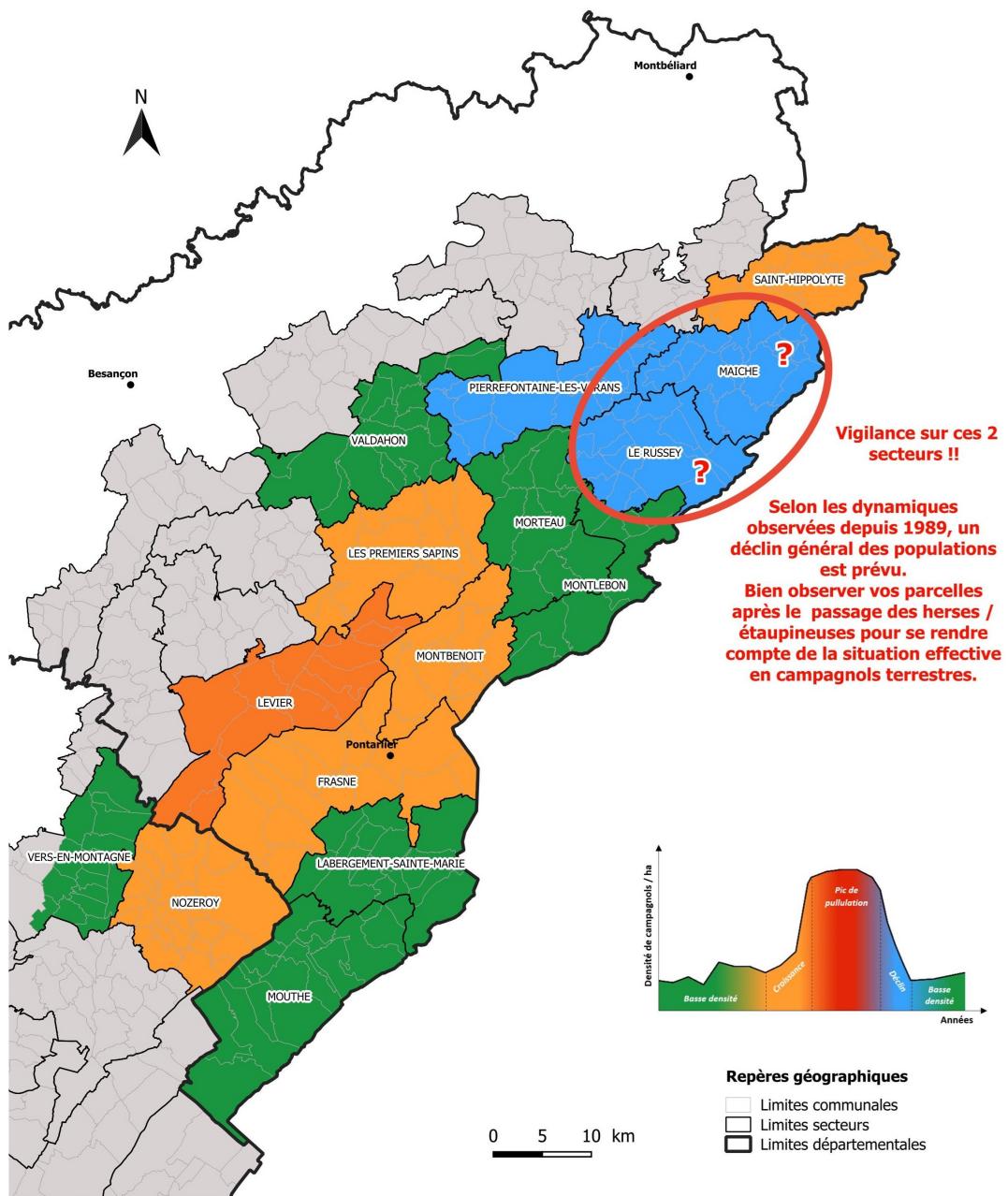
Carte prévisionnelle de la situation en Franche-Comté pour l'année 2026

La carte présentée ci-dessous est une carte de tendance prévisionnelle réalisée à partir des données d'observation de l'automne 2025 et de la connaissance des cycles antérieurs du campagnol terrestre (*Arvicola amphibius*). Elle n'est pas issue de nouvelles observations de printemps par les techniciens FREDON ; ces dernières débuteront fin mars / début avril 2026 et feront l'objet d'un nouveau BSV Prairies n°2-2026.

Cette carte permet d'exposer une tendance prévisionnelle sur des secteurs identifiés à risque, c'est-à-dire sur les secteurs qui seront potentiellement en phase de croissance voire pullulation du cycle du campagnol terrestre pour l'année 2026 ou supposés en phase de déclin.

Elle permet donc de donner l'alerte à l'échelle de plusieurs secteurs du Doubs et du Jura mais elle ne reflète en aucun cas l'exacte réalité. Il est donc important de parcourir vos parcelles à la sortie de l'hiver pour se rendre compte de la situation effective en campagnols terrestres.

Carte prévisionnelle de la dynamique des populations de campagnols terrestres dans le Doubs et le Jura pour l'année 2026



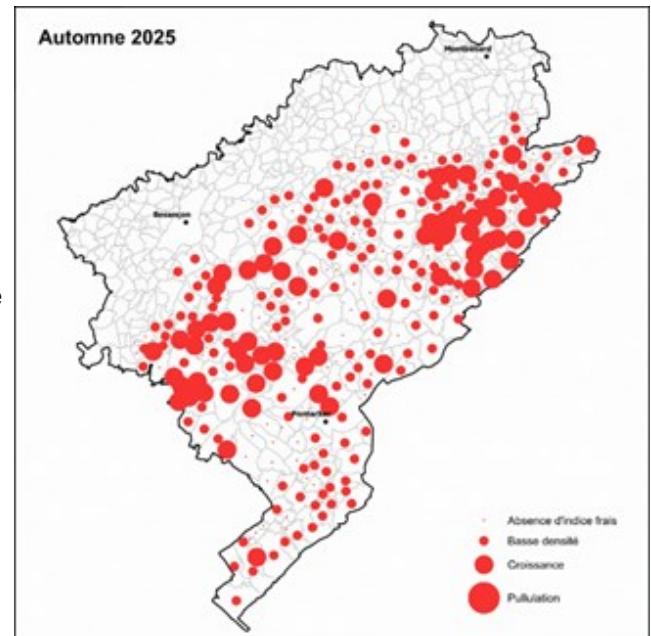
Analyse de risque prévisionnelle de la dynamique des populations de campagnols terrestres pour l'année 2026 sur ces secteurs

Le campagnol terrestre est suivi sur le massif du Jura depuis 1989, hormis pour les secteurs de Nozeroy et Vers-en-Montagne où le suivi a commencé en 2002. De ce fait, grâce aux données acquises lors des prospections automnales, l'évolution temporelle des populations peut-être représentée graphiquement.

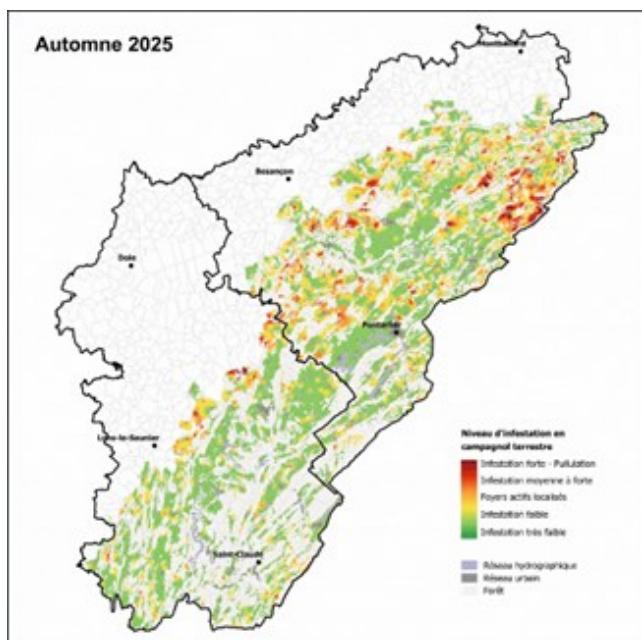
Ces graphiques permettent de situer l'évolution des populations et de prédire les dynamiques pour l'année en cours (basse densité, pullulation, déclin...). Pour rappel et selon les références bibliographiques, des cycles de 5 à 7 sont observés dans le massif Jurassien.

A noter que l'on constate de plus en plus de secteur à pullulations chroniques qui connaissent de grandes variations interannuelles passant d'un niveau faible au printemps pour aboutir à une pullulation forte à l'automne. Les fluctuations pluriannuelles sont donc de moins en moins marquées et une vigilance reste de mise tout au long de l'année !

Deux courtes vidéos permettent d'illustrer cette « vague voyageuse » du campagnol terrestre :



dans le Doubs grâce aux données récoltées à l'échelle communale de l'automne 1989 à l'automne 2025



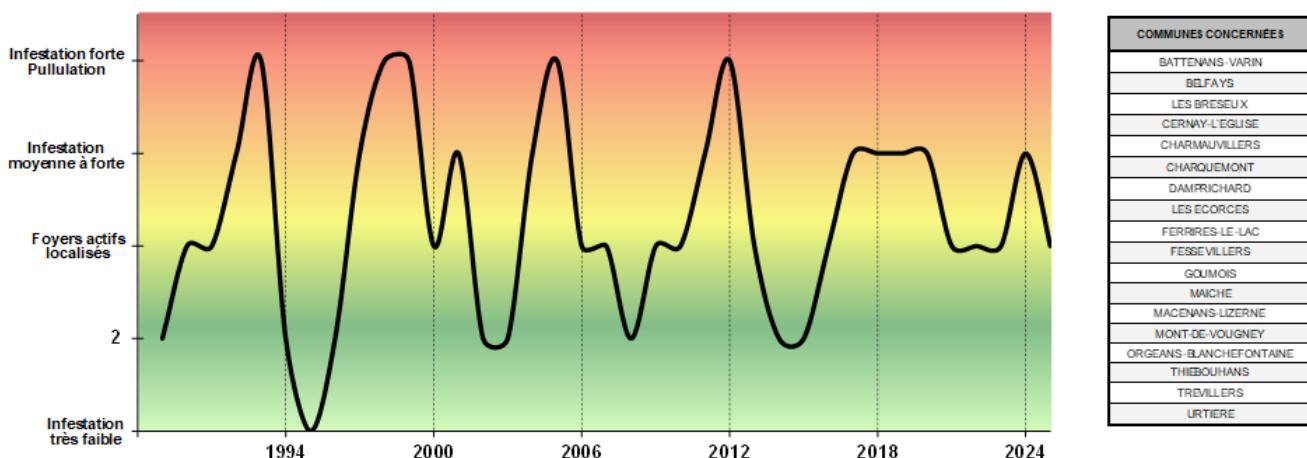
dans le Doubs et le Jura grâce aux données récoltées de l'automne 2023 à l'automne 2025 avec les balises « Arvicola-obs » de suivis des densités relatives de campagnols terrestres

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution temporelle des populations de campagnols terrestres par secteur avec en ordonnée, les années de prospection et en abscisse, le niveau d'infestation en campagnols terrestres (calculé à partir de la moyenne haute des notes attribuées en automne aux communes du secteur pour la même année de prospection).

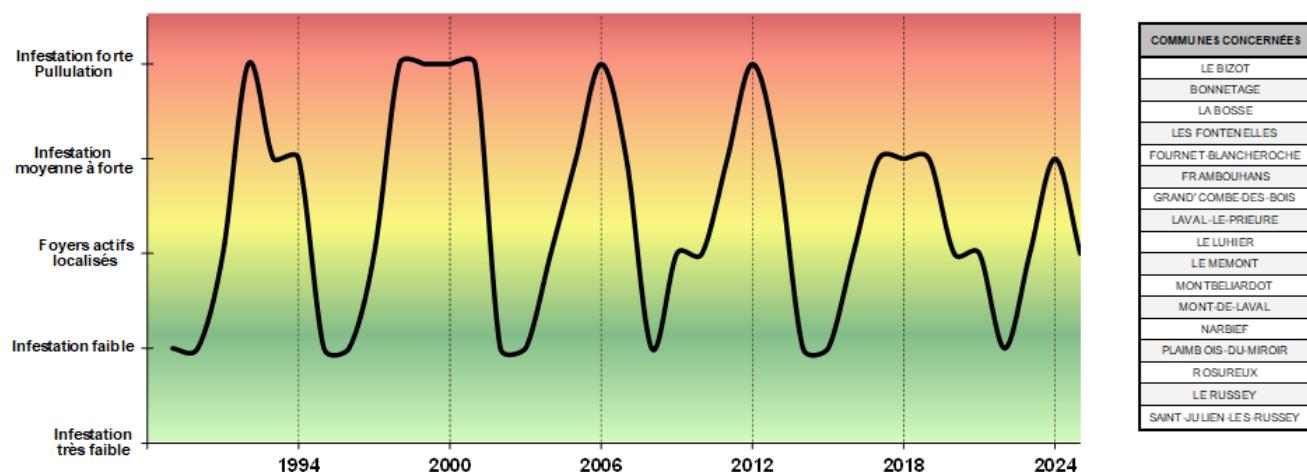
Toutes les informations relayées ci-dessous ne sont que des prévisions basées sur la connaissance des cycles antérieurs. Les techniciens FREDON engageront un suivi des balises fin mars qui permettra d'affirmer ou d'infirmer les prévisions, notamment sur les secteurs en potentiel déclin sur la carte ci-dessous (en bleu).

**Secteurs supposés en phase de potentiel déclin ou encore en pullulation pour l'année 2026 :
Maiche et Le Russey**

Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Maiche

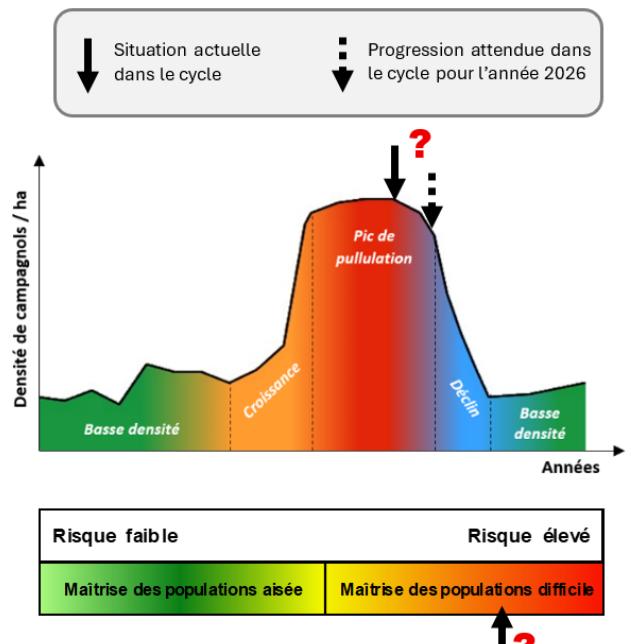


Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur du Russey



Ces secteurs connaissent des populations importantes de campagnols terrestres depuis 2023 et, d'après la connaissance des cycles antérieurs, un pic de pullulation sur ces secteurs intervient approximativement tous les 6 ans (derniers pics en 2012, 2018 et 2024). Il est donc à espérer, pour l'année 2026, qu'une grande partie de ces secteurs amorce une phase de déclin.

Cette tendance sera surveillée dès ce printemps par les techniciens FREDON lors des prochaines prospections car de nombreux indices de présence pourraient subsister à la sortie de l'hiver. Si tel est le cas, il se pourrait alors que certaines communes soient à nouveau en phase de pullulation pour cette année 2026.



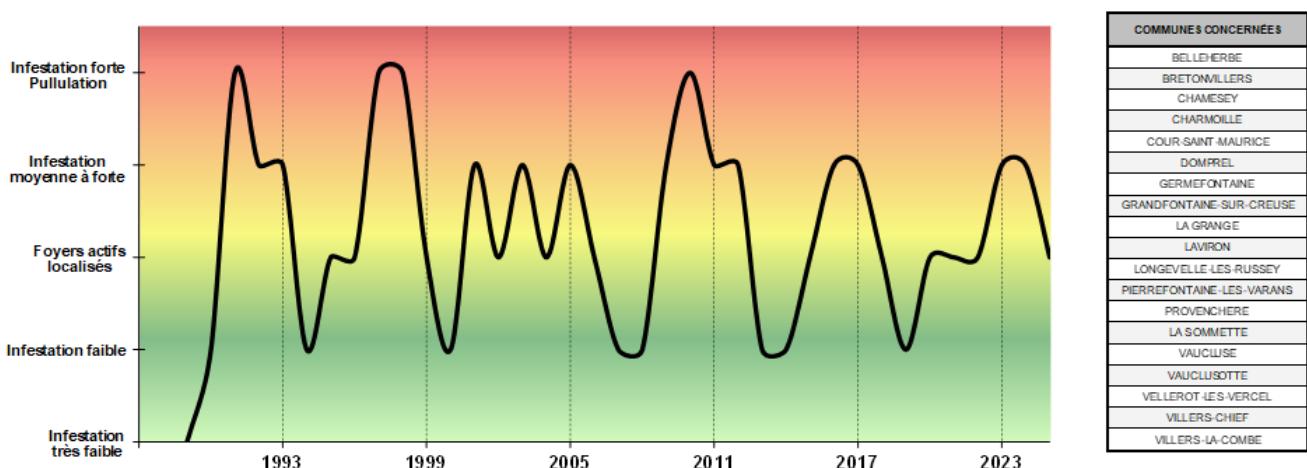
Il est donc difficile de prévoir une tendance sur l'évolution des populations de campagnols terrestres pour cette année sur ces 2 secteurs. Deux situations prévisionnelles peuvent-être attendues :

- Si présence importante de taupe, une phase de déclin pourra être envisagée avec des stratégies de régénération sur les prairies impactées.
- Prolongement de la phase de pullulation où il sera important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.

Il faut rester vigilants sur ces 2 secteurs et bien parcourir vos parcelles pour se rendre compte de la situation effective en campagnols terrestres à la sortie de l'hiver.

Secteur supposé en phase de déclin pour l'année 2026 : Pierrefontaine-Les-Varans

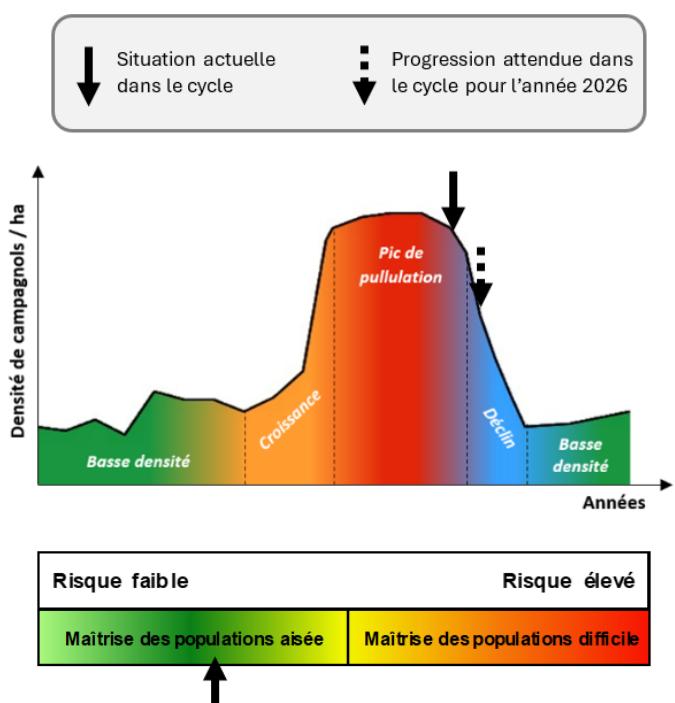
Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Pierrefontaine-les-Varans



Ce secteur connaît des populations importantes de campagnols terrestres depuis 2023-2024 et, d'après la connaissance des cycles antérieurs, un pic de pullulations sur ce secteur intervient approximativement tous les 6-7 ans (2010, 2016-2017 et 2023-2024).

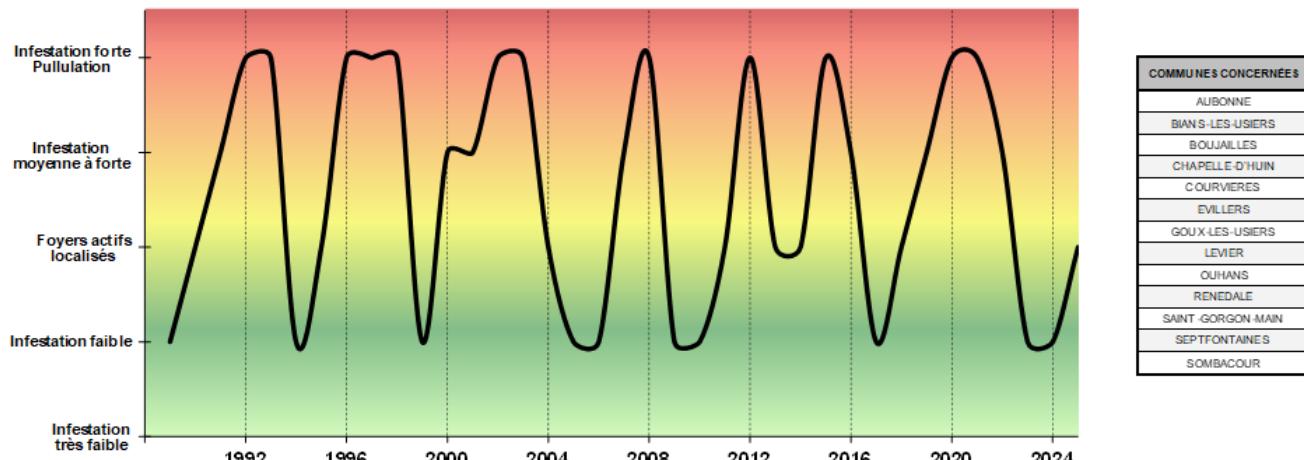
Pour l'année 2026, il est donc fortement supposé que ce secteur soit en phase de déclin ; des stratégies de régénération sur les prairies impactées peuvent donc être envisagées, notamment si vous constatés une présence importante de taupinières.

En revanche, si vous observez à nouveau des indices de campagnols terrestres, il est important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle.



Secteur supposé en phase de croissance forte (voire pullulation ?) pour l'année 2026 : Levier

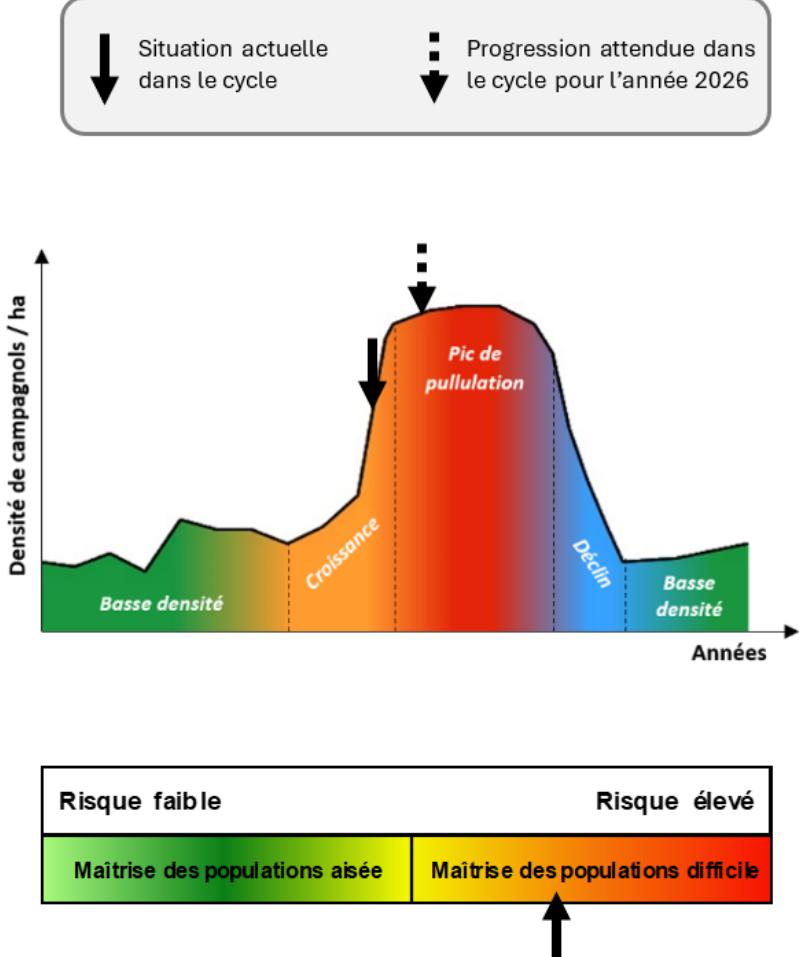
Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Levier



Depuis l'automne 2024, ce secteur connaît de plus en plus de foyers actifs localisés de campagnols terrestres et la connaissance des cycles antérieurs montre des pics de pullulations tous les 4-5 ans (derniers pics en 2012, 2016 et 2020). Ce secteur serait donc en phase de forte croissance au cours de l'année 2026, avec un potentiel pic de pullulation pour la fin de l'année.

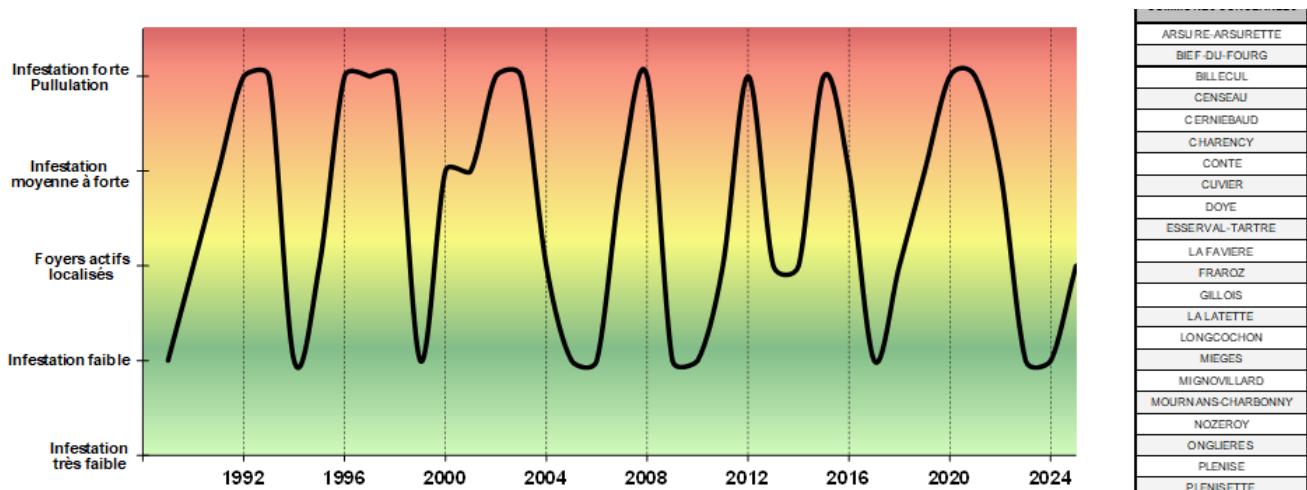
La vigilance est donc de mise dès ce printemps : il s'agit, sur ce secteur, de mettre en place une lutte raisonnée le plus tôt possible afin de ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité pour atténuer le pic de pullulation à venir.

Pour les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthodes de lutte directe couplée à des méthodes de lutte indirecte), il faut poursuivre cette lutte afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.

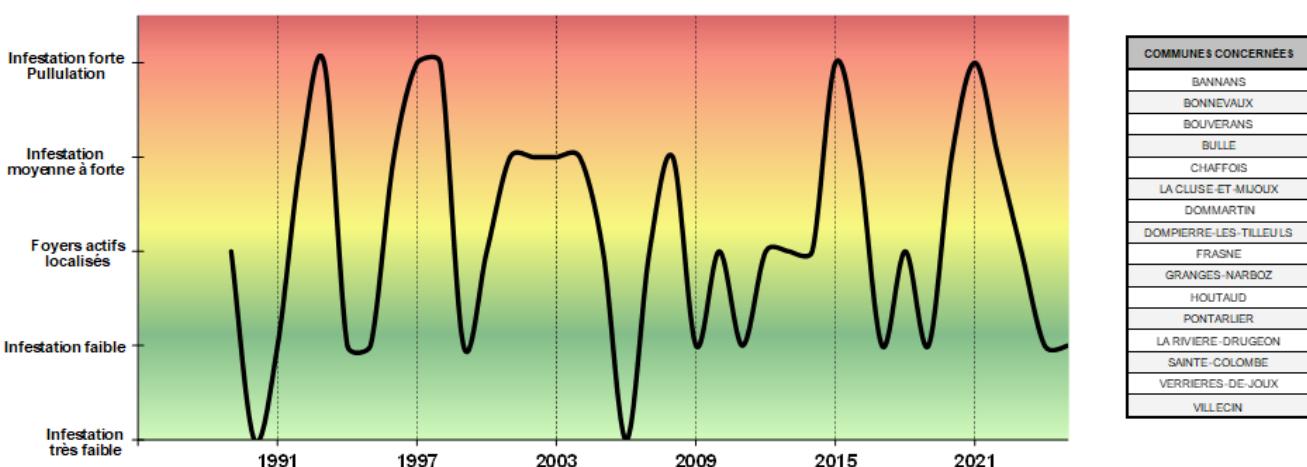


Secteurs supposés en phase de croissance faible pour l'année 2026 : Nozeroy, Frasne, Montbenoît, Les Premiers Sapins et Saint-Hippolyte

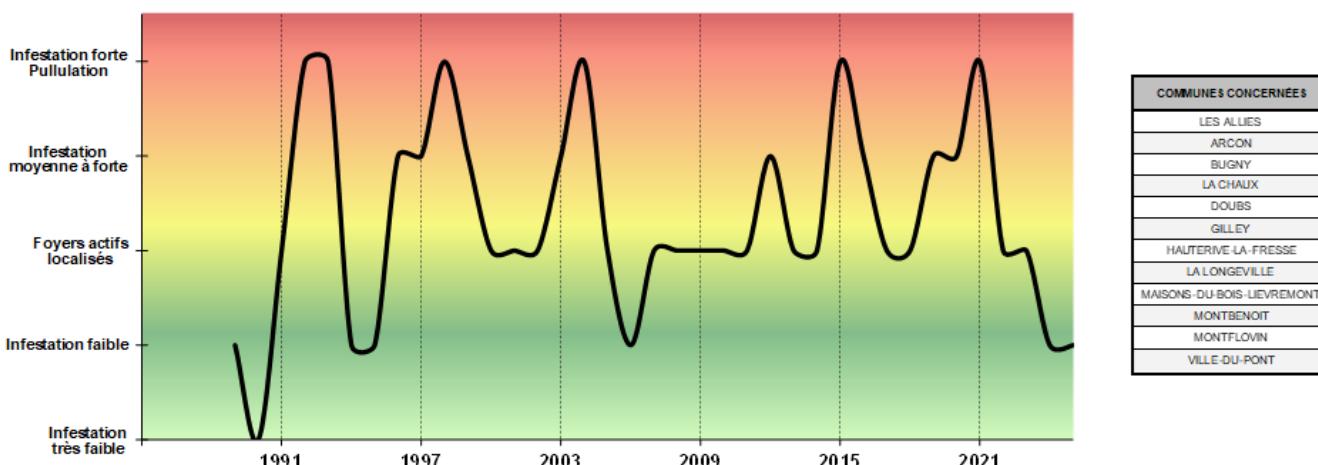
Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Nozeroy



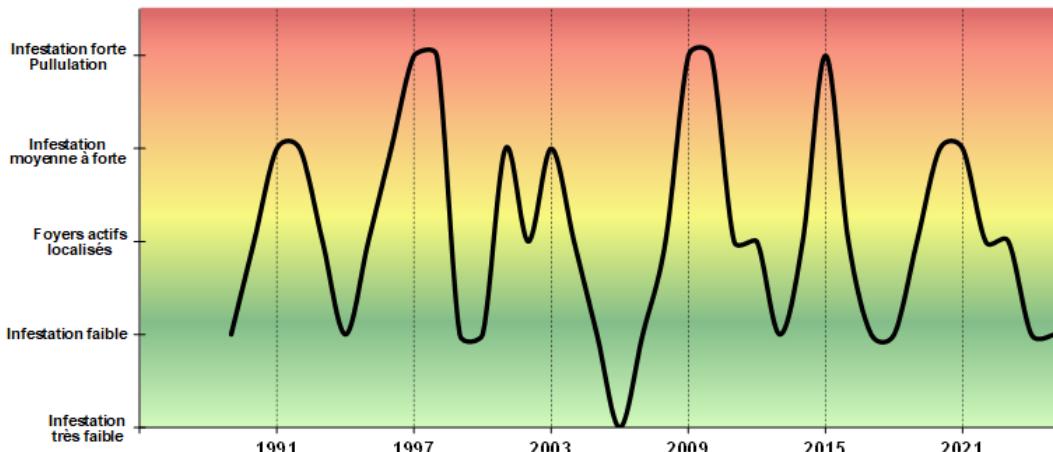
Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Frasne



Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Montbenoît

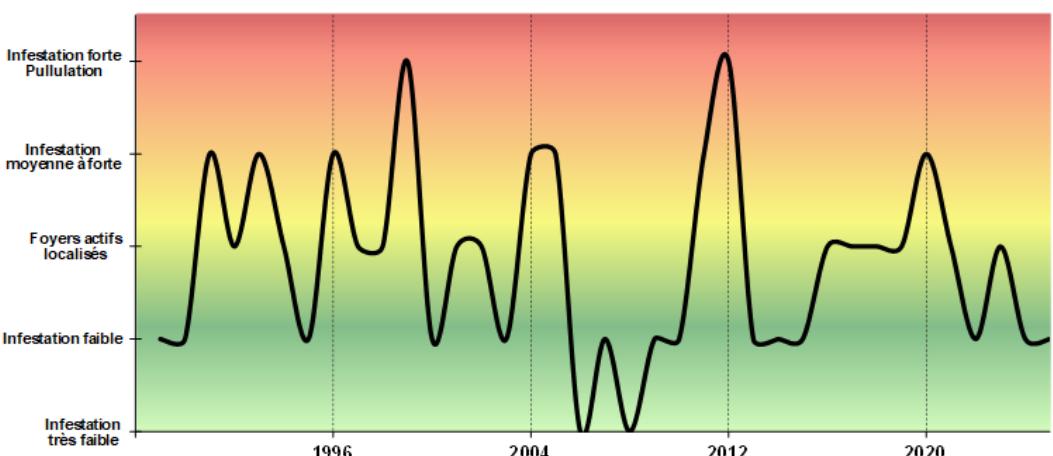


Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur des Premiers Sapins



COMMUNES CONCERNÉES
ARC-SOUS-CICON
AVOUDREY
EPENOY
ETRAY
FLANGEBOUCHE
LOOS
LONGEMAISSON
MOUTIER-HAUTE-PIERRE
LES PREMIERS SAPINS
PASSONFONTAINE
VERNIERFONTAINE

Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Saint-Hippolyte



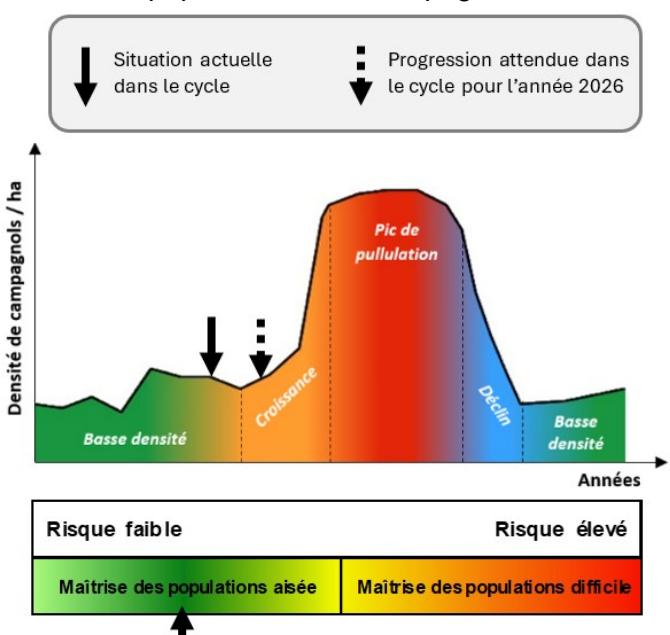
COMMUNES CONCERNÉES
BURNEVILLERS
COURTEFONTAINE
GLERE
INDEVILLERS
MONTANCY
MONTANDON
MONTJOIE-LE-CHATEAU
LES PLAINS-ET-GRANDS-ESSARTS
SAINTE-HIPPOLYTE
SOULCE-CERNAY
VAUFREY

Depuis 2023-2024, ces secteurs sont en basse densité mais de plus en plus de foyers actifs localisés de campagnols terrestres ont été observés à l'automne 2025.

D'après la connaissance des cycles antérieures sur les secteurs de Nozeroy, Frasne, Montbenoît et Les Premiers Sapins, un pic de pullulations intervient approximativement tous les 6 ans (derniers pics en 2015 et 2021). Sur le secteur de Saint-Hippolyte, il interviendrait tous les 8 ans (derniers pics en 2012 et 2020). Il est fort probable qu'une phase de croissance faible des populations de campagnols terrestres apparaisse en 2026 sur ces 5 secteurs.

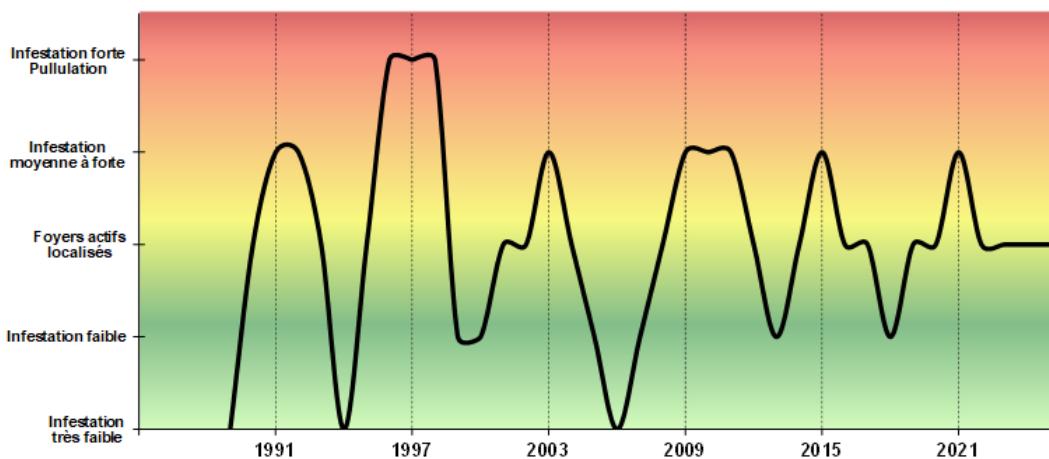
Il s'agit donc :

- D'initier une lutte raisonnée dès l'apparition des premiers indices de campagnol terrestre pour ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité
- de surveiller et lutter contre la taupe européenne car elle est un véritable précurseur du campagnol terrestre : elle favorise leur arrivée grâce aux réseaux de galeries qu'elle crée et elle masque leur apparition car des indices de taupes peuvent « cacher » des indices de campagnols terrestres. Il est donc important de limiter le travail des taupes dans les prairies et de mettre en place une lutte. Une lutte raisonnée efficace contre le campagnol terrestre commence par la lutte contre la taupe.

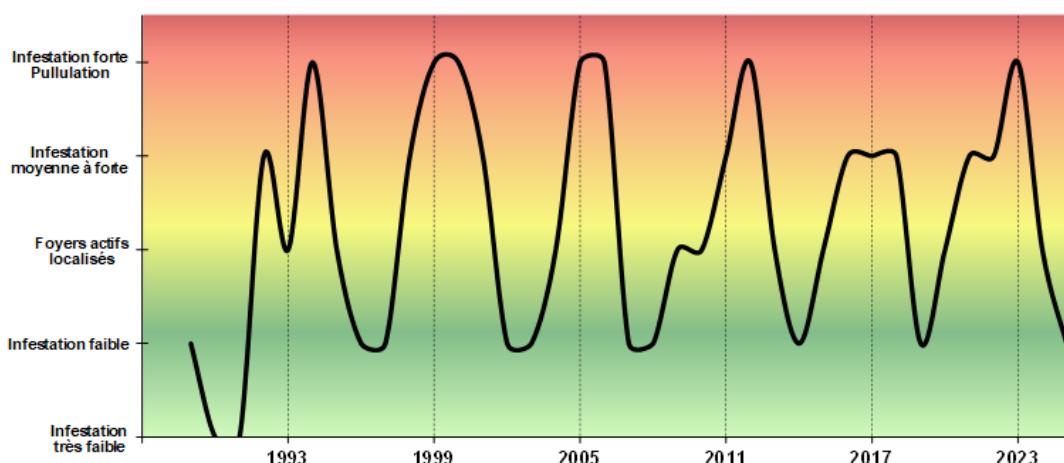


Secteurs supposés en basse densité pour l'année 2026 : Valdahon, Frasne, Mouthe, Labergement-Sainte-Marie, Morteau, Montlebon et Vers-en-Montagne

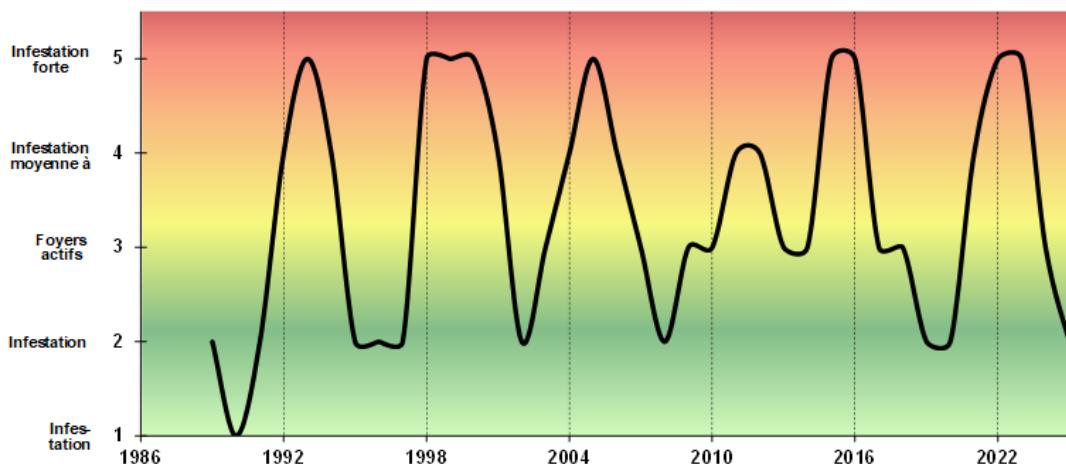
Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Valdahon



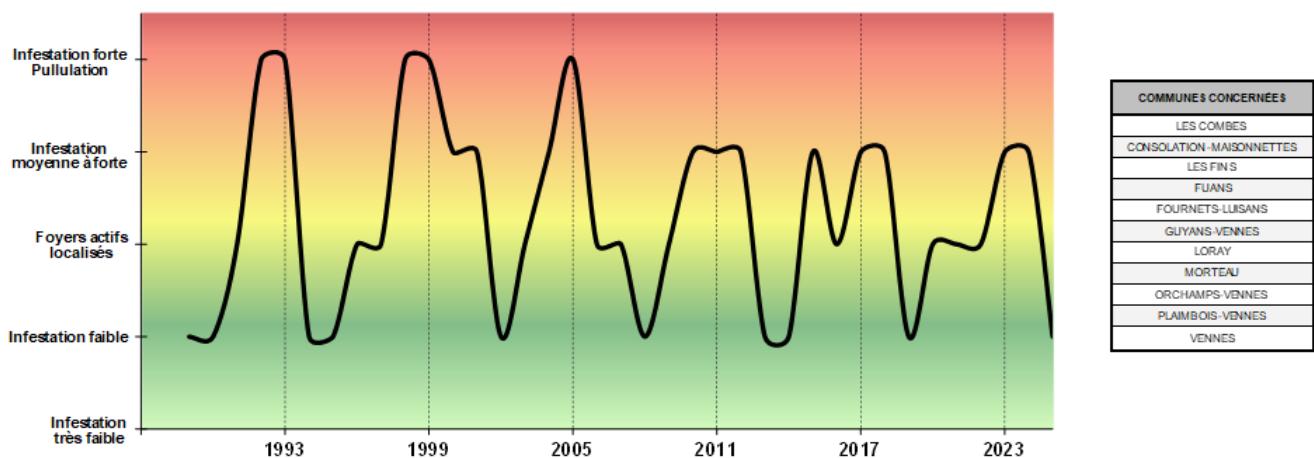
Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Mouthe



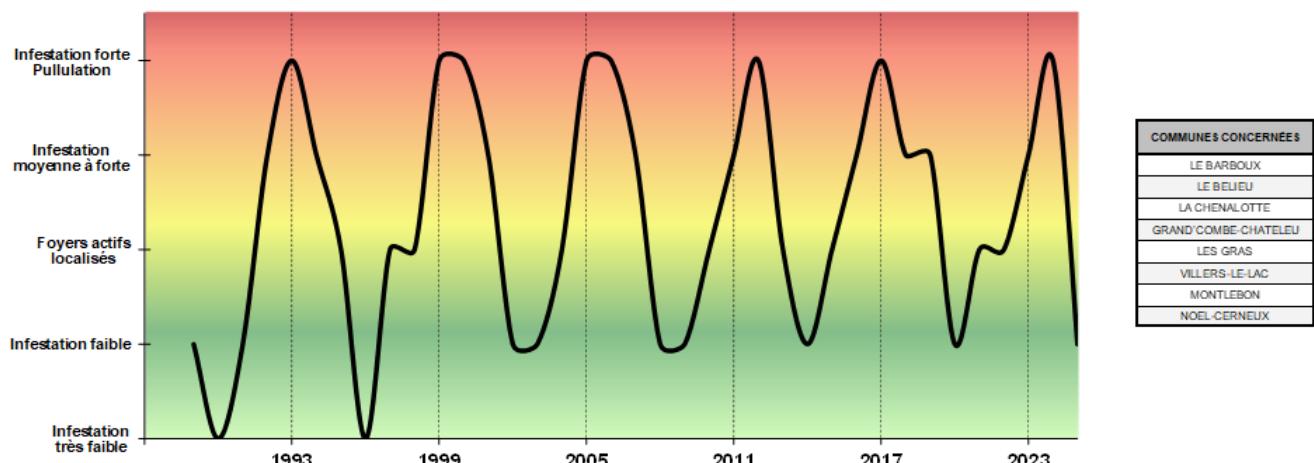
Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Labergement-Sainte-Marie



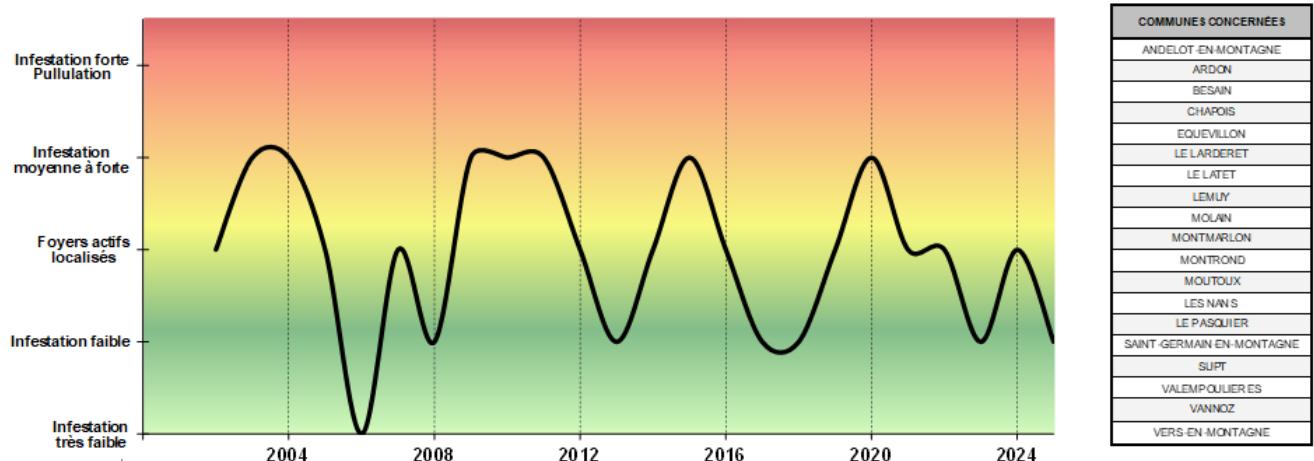
Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Morteau



Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Montlebon

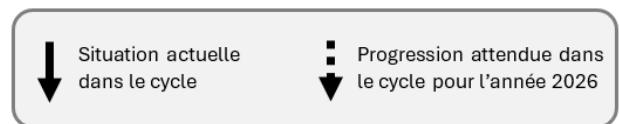


Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur le secteur de Vers-en-Montagne



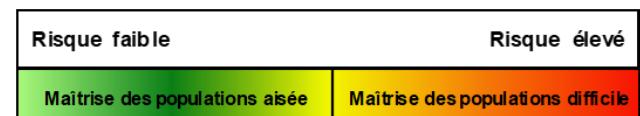
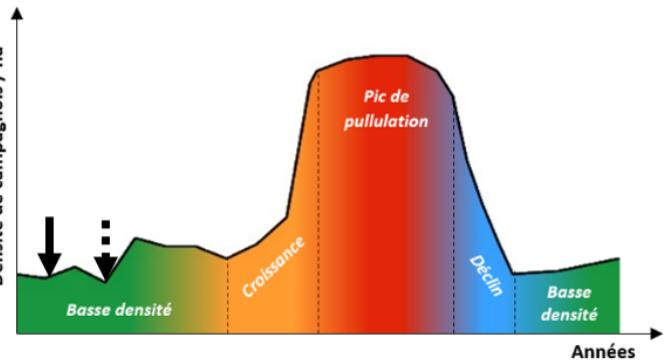
La plupart des communes de ces secteurs montrent, depuis l'automne 2023-2024, une diminution des niveaux d'infestation en campagnols terrestres.

D'après la connaissance des cycles antérieurs (pic de pullulation tous les 5-6 ans et dernier pic de pullulations en 2023-2024), ces secteurs seraient, pour l'année 2026, en phase de basse densité.



De ce fait, il s'agit donc :

- d'initier une lutte raisonnée dès l'apparition des premiers indices de campagnol terrestre pour ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité
- de surveiller et lutter contre la taupe européenne car elle est un véritable précurseur du campagnol terrestre : elle favorise leur arrivée grâce aux réseaux de galeries qu'elle crée et elle masque leur apparition car des indices de taupes peuvent « cacher » des indices de campagnols terrestres. Il est donc important de limiter le travail des taupes dans les prairies et de mettre en place une lutte. Une lutte raisonnée efficace contre le campagnol terrestre commence par la lutte contre la taupe.



Modification des règles d'utilisation d'ARVALIN PHOS

En juin 2024, l'ANSES a modifié l'autorisation de mise sur le marché du produit ARVALIN PHOS (PHOSTOXIN PELLET) utilisé dans le cadre des fumigations taupes/campagnols. Désormais, le nouveau dosage est fixé à 300 g/ha pour les usages taupicides et rodenticides (campagnols, taupes), en remplacement de l'ancienne référence de 0,6 g/m linéaire.

Liste des usages concernés autorisés								
En l'absence de mention spécifique, les usages autorisés correspondent à une utilisation en plein champ.								
En l'absence de restriction, les usages sont autorisés sur l'ensemble des cultures de la portée de l'usage.								
Usages	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stade d'application BBCH	Délai avant récolte (jours)	Zone Non Traitée aquatique (mètres)	Zone Non Traitée arthropodes non cibles (mètres)	Zone Non Traitée plantes non cibles (mètres)	Culture attractive en floraison (arrêté du 20/11/2021)
21012601 Traitements généraux *Fumigation*Petits rongeurs	300 g/ha	4/an	-	Non applicable	-	-	-	Non concerné
	Application de 5 pilules tous les 3 mètres de longueur de galerie. Efficacité montrée sur campagnols. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.							
21013001 Traitements généraux *Fumigation*Taupe	300 g/ha	4/an	-	Non applicable	-	-	-	Non concerné
	Application de 5 pilules tous les 3 mètres de longueur de galerie. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.							

Dès maintenant, vous devez donc :

- Appliquer strictement le nouveau dosage : 300 g/ha à raison de 4 applications/an
- Mettre à jour votre registre phytosanitaire pour assurer la traçabilité des traitements conformément à la réglementation.

Pour consulter la fiche officielle mise à jour : [Lien Ephy ARVALIN PHOS](#)

Sporobolus indicus, une nouvelle plante invasive des corridors et risque de dévalorisation des prairies



Depuis quelques années, une nouvelle graminée vivace a fait son apparition en Franche-Comté, sur la basse vallée du Doubs (données issues du CBNFC-ORI). Voici quelques informations sur cette espèce invasive présentant des risques de dévalorisation des prairies.

Noms communs : Sporobole fertile, Sporobole tenace, Sporobole d'Inde

Milieu : bords de routes et voies de communications, layons forestiers, chemins, prairies sèches, friches urbaines, trottoirs

Origine géographique : Australie

Floraison : de juin à septembre

Carte de répartition en Franche-Comté : [cliquez ici](#)

Modalité de gestion :

- La fauche peut être envisagée si elle est réalisée avant la production de graines, deux semaines avant la maturation complète des graines.
- Les plants isolés peuvent facilement être arrachés.
- Les déchets doivent être placés dans des sacs hermétiques pour éviter toute dispersion de graines.
- Il s'agit d'une plante herbacée vivace et cespitueuse, sa fauche répétée favorise sa densification.

Modalités d'introduction en France :

- Le Sporobole d'Inde a été observé pour la première fois en France vers 1882 à Bayonne.
- Le Sporobole d'Inde peut devenir dominant dans certains sites et former un couvert dense, ce qui peut entraîner l'exclusion et le déclin des espèces indigènes en place. Ceci a également pour effet de modifier les conditions écologiques naturelles, telles que la disponibilité en lumière, les éléments nutritifs et l'humidité.
- La formation de ces couverts denses contribue à la diminution de la richesse et de l'abondance d'un certain nombre d'espèces indigènes.
- Elle constitue un bon matériau combustible et les peuplements denses sont en mesure de propager les incendies de forêt.
- Une fois établi dans les pâturages, Sporobolus indicus peut réduire la valeur économique des terres.
- En France, le Sporobole d'Inde est surtout envahissant en bords de routes où il élimine par compétition d'autres espèces formant de vastes peuplements monospécifiques.
- Il présente une forte dynamique d'expansion le long des routes, favorisé par la fauche régulière (dispersion des graines et densification des souches). L'entretien mécanisé des bords de route (fauchage-raclage) participe à sa dissémination.

Pour de plus amples précisions ou pour toute détection de cette plante aux abords ou dans vos parcelles, n'hésitez pas à contacter les techniciens FREDON.

Données issues du site internet : <https://base-information-especes-introduites.fr/espece/sporobolus-indicus/>

Si vous souhaitez faire remonter tout signalement de bioagresseurs des prairies (hanneton, campagnol, taupe...), ou pour tout autre renseignement, veuillez contacter FREDON Bourgogne Franche-Comté :

contact@fredonbfc.fr - 03 81 47 79 20

Animatrice filière Prairie : Julie MONTAZ – 06 07 19 47 48 – jmontaz@fredonbfc.fr

Suppléance : Geoffroy COUVAL – 06 07 19 47 15 – gcouval@fredonbfc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de FREDON Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par Julie MONTAZ à partir des observations ponctuelles réalisées dans les prairies de Bourgogne Franche-Comté.